

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article403>

N° 7

Pour la réhabilitation complète et totale des Fusillés pour l'exemple

- Congrès - Congrès 2009(Peisey-Nancroix 73) - textes et résolutions adoptées - voeux et motions -



Publication date: mercredi 27 août 2008

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Le congrès national de la Libre Pensée 2009, réuni à Peisey-Nancroix du 24 au 26 août 2009, enregistre les progrès incontestables qu'a connus depuis une dizaine d'années la cause de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-18. Depuis au moins deux décennies que la Libre Pensée s'est mobilisée au service de cette juste cause, des pas en avant considérables ont été opérés, essentiellement dans trois directions.

Tout d'abord il faut saluer l'unité de vues qui s'est réalisée entre diverses organisations. Au premier rang de celles-ci on citera l'ARAC et la LDH qui ont été, historiquement, les premières à avoir assumé, en pleine première guerre mondiale finissante, la redoutable tâche qui consistait à constituer, à la demande des familles, les dossiers pour obtenir la réhabilitation de tel ou tel fusillé pour l'exemple.

Les résultats n'ont pas été négligeables, puisque des jugements en ce sens ont été prononcés et qu'une Cour spéciale de justice militaire a même fini par être créée (six ans, de 1928 à 1934, entre le dépôt de la première proposition de loi et les décrets d'application), pour traiter des dossiers en réhabilitation. Malheureusement, la durée de vie de cette Cour spéciale fut courte (elle siégea de 1934 à 1935) et, quand elle cessa de fonctionner, les causes de réhabilitation, en suspens non traitées ou rejetées par elle, pouvaient être considérées comme définitivement perdues.

Or, l'écrasante majorité des réhabilitations n'avaient pas été effectuées.

C'est dire que l'ARAC et la LDH avaient un contentieux historique avec la justice sur ce sujet et se sont positionnées, pour ainsi dire naturellement, dès que la question de l'action commune fut posée, aux côtés de la Libre Pensée. D'entrée de jeu, l'Union pacifiste a également fait partie de cette convergence.

Et c'est ainsi que quatre organisations ont réalisé en commun des démarches au plus haut niveau pour obtenir satisfaction sur un but qui désormais les rassemblait toutes : obtenir du président de la République - puisque c'est lui qui en a le pouvoir - la réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple, globalement et sans discrimination d'aucune sorte.

Les quatre organisations réunies ont été reçues à ce sujet par le chef d'état-major de l'Élysée et, au sortir de l'entrevue, la réhabilitation collective, par le chef de l'État, des fusillés pour l'exemple, semblait du domaine d'un possible proche.

Le 17 Mai 2008, à Craonne, sur la pente du plateau de Californie, qui fut fatale à des dizaines de milliers de poilus - dans les conditions atroces désormais connues du grand public grâce au travail d'historiens soucieux de vérité - un puissant rassemblement avait lieu, scellant de façon visible et populaire le pacte des « réhabilitationnistes » du vingt et unième siècle, fidèles à la mémoire de leurs aînés, victimes, il y a presque un siècle, du plus terrible des arbitraires, l'un des plus inoubliables.

Forts de ces premiers succès, les libres penseurs réunis en congrès à Roanne-Chervé, en juillet 2008, décidaient de faire du rassemblement de Gentioux, le 11 novembre suivant, un autre moment fort de cette mobilisation, à laquelle avait aussi décidé de participer le Mouvement de la Paix, ce qui portait à cinq le nombre d'organisations engagées dans cette action nationale.

À l'issue du rassemblement historique de Gentioux le 11 novembre 2008, la Libre Pensée prenait l'initiative de faire

Pour la réhabilitation complète et totale des Fusillés pour l'exemple

signer, sur l'exigence de réhabilitation, une lettre ouverte au Président de la République, Nicolas Sarkozy. De très nombreuses citoyennes, de très nombreux citoyens, des élu(e)s à tous les niveaux, ont contresigné cette lettre au chef de l'État, manifestant ainsi l'attachement de la population et de ses représentants à ce que justice soit rendue.

Il est d'ailleurs notoire que la seconde direction dans laquelle des progrès sont sensibles a été celle des Conseils généraux. C'est ainsi, à notre connaissance, que quatre Conseils généraux ont, en l'espace d'un an, pris position en faveur d'une mesure centrale concernant la mémoire des fusillés pour l'exemple : c'est le cas de l'Aisne, de l'Allier de la Corrèze et de l'Oise. Il est désormais indiscutable qu'une mesure de réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14-18, non seulement rencontre l'assentiment des assemblées départementales élues, mais correspond aussi à l'un de leurs vœux les plus chers.

Quant à la troisième direction dans laquelle des pas en avant ont été faits, c'est, même s'il reste du chemin à faire, du côté des autorités qu'on peut la situer. Par deux fois, et dans le cadre d'une indiscutable gradation, le chef de l'État, une première fois en 2007 au Mont Valérien et une seconde fois à Douaumont en 2008, après avoir prononcé des paroles d'hommage à tous les poilus, quels qu'ils soient, a laissé entendre que la réhabilitation était imminente.

Les cinq organisations étaient en droit d'attendre la parole définitive, qui conclurait logiquement cet engagement et proclamerait enfin la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Cette parole n'a pas encore été prononcée. Quoiqu'il en soit, pour sa part, la Libre Pensée n'aura de cesse d'obtenir que la réhabilitation soit terminée.

Avec les quatre autres organisations qui combattent avec elle sur cet objectif, elle continuera à demander que le mot RÉHABILITATION soit enfin prononcé de façon franche et sans ambiguïté, et qu'ainsi tous les fusillés pour l'exemple de 14-18 réintègrent sans réserve la mémoire collective, à égalité avec les autres victimes de la terrifiante boucherie humaine qui ensanglanta le monde au début du vingtième siècle.

A cet égard, ce qui a été fait au Royaume-Uni pour la réhabilitation des 306 Fusillés britanniques pour l'exemple doit être accompli en France.

C'est pourquoi, le congrès de la Libre Pensée appelle ses fédérations, TOUTES ses fédérations sans exception, à oeuvrer dans l'unité avec l'ARAC, la LDH, l'UP, le MDP, à la réalisation de rassemblements significatifs, à l'occasion du 11 novembre 2009, autour d'un monument aux morts pacifiste quand il en existe un ou, à tout le moins, autour d'un monument ou dans un lieu symbolique, comme il y en a dans chaque département.

Le congrès national invite les fédérations à intensifier la signature de la lettre au Président de la République.

La Libre Pensée demande qu'à cette occasion, un cri unanime monte solennellement vers les autorités de ce pays, exigeant que la réhabilitation promise devienne réalité.

**LA RÉHABILITATION DES FUSILLÉS POUR
L'EXEMPLE DOIT ÊTRE TERMINÉE !**

PS:

Pour la réhabilitation complète et totale des Fusillés pour l'exemple

Adopté à l'unanimité